

40	27/05/2019	BE 0423.898.710	42	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19144.00479	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **Solvac**
 Forme juridique: Société anonyme
 Adresse: rue des Champs Elysées N°: 43 Boîte:
 Code postal: 1050 Commune: Ixelles
 Pays Belgique
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
 Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0423.898.710

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 05-01-2016

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 14-05-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2018 au 31-12-2018

Exercice précédent du 01-01-2017 au 31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.3, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.2, C 6.3.4, C 6.3.6, C 6.4.2, C 6.4.3, C 6.5.2, C 6.8, C 6.17, C 6.18.2, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

N°	BE 0423.898.710		C 2.1
----	-----------------	--	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

BARON DE DORLODOT François-Xavier

rue Foret 7
5150 Floreffe
BELGIQUE

Début de mandat: 13-05-2014 Fin de mandat: 08-05-2018 Administrateur

CHEVALIER KRAFT DE LA SAULX Jean

avenue du Jeu de Paume 21
1150 Woluwé-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 12-05-2015 Fin de mandat: 14-05-2019 Administrateur

THIBAUT DE MAISIÈRES Aude

Warrington Crescent 33
W9 1EJ Londres
ROYAUME-UNI

Début de mandat: 12-05-2015 Fin de mandat: 14-05-2019 Administrateur

SOLVAY Patrick

Jezus Eiklaan 103
3080 Tervuren
BELGIQUE

Début de mandat: 09-05-2017 Fin de mandat: 11-05-2021 Administrateur

DELWART Jean-Pierre

Malihoux 11
5370 Havelange
BELGIQUE

Début de mandat: 10-05-2016 Fin de mandat: 12-05-2020 Président du Conseil d'Administration

COMTE DE LAGUICHE Bernard

rue Prof Pedro Viriato Parigot Souza 3305/191
81200-4 Curitiba-Parana
BRESIL

Début de mandat: 08-05-2018 Fin de mandat: 10-05-2022 Administrateur délégué

ROLIN Bruno

N°	BE 0423.898.710		C 2.1
----	-----------------	--	-------

rue Clément Delpierre 28
1310 La Hulpe
BELGIQUE

Début de mandat: 10-05-2016

Fin de mandat: 12-05-2020

Administrateur

SEMET Alain

36th Avenue W 4424
98199 W Seattle
ETATS-UNIS

Début de mandat: 09-05-2017

Fin de mandat: 08-05-2018

Administrateur

MONDRON Jean-Patrick

rue Hollebeek 12
1630 Linkebeek
BELGIQUE

Début de mandat: 08-05-2018

Fin de mandat: 10-05-2022

Administrateur

JANSSEN DE LA BOËSSIÈRE-THIENNES Marc-Eric

La Garenne rue Gaston Bary 89
1310 La Hulpe
BELGIQUE

Début de mandat: 08-05-2018

Fin de mandat: 10-05-2022

Administrateur

LE HARDÿ DE BEAULIEU Laure

avenue du Prince Baudouin 61
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 12-05-2015

Fin de mandat: 14-05-2019

Administrateur

CHEVALIER DE SELLIERS DE MORANVILLE Guy

Kensington Park Road 160
W112E Londres
ROYAUME-UNI

Début de mandat: 12-05-2015

Fin de mandat: 14-05-2019

Administrateur

DE LIMON TRIEST Savina

avenue Maréchal Ney 147
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 09-05-2017

Fin de mandat: 11-05-2021

Administrateur

BARON DE DORLODOT Vincent

Dikercherstrooss 12
8523 Beckerich
LUXEMBOURG

Début de mandat: 08-05-2018

Fin de mandat: 10-05-2022

Administrateur

DE DECKER-SEMET Marion

rue de la Station 102
1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE

Début de mandat: 08-05-2018

Fin de mandat: 10-05-2022

Administrateur

N°	BE 0423.898.710		C 2.1
----	-----------------	--	-------

DELOITTE RÉVISEURS D'ENTREPRISES, SOCIÉTÉ CIVILE SCRL (B025)

BE 0429.053.863

Gateway Building - Luchthaven Nationaal 1/J

1930 Zaventem

BELGIQUE

Début de mandat: 10-05-2016

Fin de mandat: 14-05-2019

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

DENAYER Michel (A01346)

Getaway Building - Luchthaven Nationaal 1/J

1930 Zaventem

BELGIQUE

N°	BE 0423.898.710	C 2.2
----	-----------------	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<p>CDP CONSEILS SPRL BE 0891.241.443 square de l'Arbalète 6 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE</p> <p>Représenté directement ou indirectement par</p> <p>PETIT Damien Expert-comptable avenue Princesse Paola 6 1410 Waterloo BELGIQUE</p>	<p>2231954F07</p> <p>120052F66</p>	<p>B</p>

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20		
Actifs immobilisés		21/28	<u>2.689.705.634</u>	<u>2.689.709.913</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	26.796	31.075
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	11.409	14.693
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	15.388	16.382
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	2.689.678.838	2.689.678.838
Entreprises liées	6.15	280/1	2.689.678.838	2.689.678.838
Participations		280	2.689.678.838	2.689.678.838
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
Actifs circulants		29/58	<u>48.246.609</u>	<u>45.076.046</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	46.826.843	44.865.550
Créances commerciales		40	7.216	
Autres créances		41	46.819.626	44.865.550
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	1.377.829	205.959
Comptes de régularisation	6.6	490/1	41.938	4.538
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>2.737.952.243</u>	<u>2.734.785.959</u>

N°	BE 0423.898.710	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
Capitaux propres			<u>2.528.367.986</u>	<u>2.526.257.435</u>
Capital	6.7.1	10/15	192.786.636	192.786.636
Capital souscrit		10	192.786.636	192.786.636
Capital non appelé		100		
Primes d'émission		101	572.821.522	572.821.522
Plus-values de réévaluation		11		
Réserves		12	378.689.282	378.689.282
Réserve légale		13	19.278.664	19.278.664
Réserves indisponibles		130	359.410.619	359.410.619
Pour actions propres		131		
Autres		1310		
Réserves immunisées		1311	359.410.619	359.410.619
Réserves disponibles		132		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	133	1.384.070.545	1.381.959.995
Subsides en capital		14		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		15		
Provisions et impôts différés		19		
Provisions pour risques et charges		16		
Pensions et obligations similaires		160/5		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
Impôts différés		164/5		
Dettes		168	<u>209.584.257</u>	<u>208.528.524</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17/49	150.000.000	160.000.000
Dettes financières		17	150.000.000	160.000.000
Emprunts subordonnés		170/4		
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172	150.000.000	160.000.000
Autres emprunts		173		
Dettes commerciales		174		
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes reçus sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
Dettes à un an au plus	6.9	178/9	57.992.063	46.690.583
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42/48		
Dettes financières		42		
Etablissements de crédit		43	41.500.000	30.800.000
Autres emprunts		430/8	41.500.000	30.800.000
Dettes commerciales		439		
Fournisseurs		44	161.282	104.115
Effets à payer		440/4	161.282	104.115
Acomptes reçus sur commandes		441		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	46	13.825.433	13.399.409
Impôts		45	13.797.877	13.345.666
Rémunérations et charges sociales		450/3	27.555	53.743
Autres dettes		454/9	2.505.348	2.387.059
Comptes de régularisation	6.9	47/48	1.592.194	1.837.941
TOTAL DU PASSIF		492/3	<u>2.737.952.243</u>	<u>2.734.785.959</u>
		10/49		

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	3.792	155.927
Chiffre d'affaires	6.10	70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	3.792	4.074
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		151.853
Coût des ventes et des prestations		60/66A	1.407.137	1.392.475
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	1.124.527	1.111.982
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	173.932	172.036
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	4.278	4.278
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	104.399	104.178
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-1.403.344	-1.236.548
Produits financiers		75/76B	118.990.718	114.114.049
Produits financiers récurrents		75	118.990.718	114.114.049
Produits des immobilisations financières		750	118.990.718	114.114.049
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9		
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	3.898.320	4.208.806
Charges financières récurrentes	6.11	65	3.898.320	4.208.806
Charges des dettes		650	3.873.911	4.203.272
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	24.409	5.534
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	113.689.053	108.668.695
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	830	
Impôts		670/3	830	
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	113.688.223	108.668.695
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	113.688.223	108.668.695

N°	BE 0423.898.710	C 5
----	-----------------	-----

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent	
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)(-)	9906	1.495.648.218	1.489.262.660
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	113.688.223	108.668.695
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)(-)	14P	1.381.959.995	1.380.593.965
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)(-)	14	1.384.070.545	1.381.959.995
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	111.577.672	107.302.666
Rémunération du capital		694	111.577.672	107.302.666
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Mobilier et matériel roulant			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	26.272
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163		
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	26.272	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	11.580
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	3.284	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	14.864	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	24	11.409	

N°	BE 0423.898.710	C 6.3.5
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Autres immobilisations corporelles			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXXX	19.889
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	19.889	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXXX	3.506
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	994	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	4.501	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	26	15.388	

N°	BE 0423.898.710	C 6.4.1
----	-----------------	---------

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées - Participations, actions et parts			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	2.689.678.838
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	8381		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	2.689.678.838	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	8441		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	8511		
	(+)/(-)		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	8541		
	(+)/(-)		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	280	2.689.678.838	
Entreprises liées - Créances			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	281P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	8621		
	(+)/(-)		
Autres	8631		
	(+)/(-)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	281		
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	8651		

N°	BE 0423.898.710	C 6.5.1
----	-----------------	---------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
SOLVAY BE 0403.091.220 Société anonyme rue de Ranbeek 310 1120 Neder-over-Heembeek BELGIQUE	ordinaires	32.511.125	30,71		31-12-2017	EUR	11.077.729.931	732.577.404

N°	BE 0423.898.710	C 6.6
----	-----------------	-------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

Placements de trésorerie - Autres placements

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

Comptes de régularisation

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

charges à reporter

Exercice
41.938

N°	BE 0423.898.710	C 6.7.1
----	-----------------	---------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Etat du capital

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	192.786.636
100	192.786.636	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions
actions ordinaires

Codes	Montants	Nombre d'actions
	192.786.636	21.375.033
8702	XXXXXXXXXX	21.375.033
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives
Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	45.000.000

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Détenteurs des droits de vote	# droits de vote		% de droits de vote	
	Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
monsieur Patrick Solvay	796,557		3.73%	
Solution SCS	322,622		1.51%	
	1,119,179	0	5.24%	0

N°	BE 0423.898.710	C 6.9
----	-----------------	-------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Autres dettes

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
42	
8802	100.000.000
8812	
8822	
8832	
8842	100.000.000
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	100.000.000
8803	50.000.000
8813	
8823	
8833	
8843	50.000.000
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	50.000.000

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes garanties

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Dettes salariales et sociales
Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	191.500.000
8932	
8942	
8952	

N°	BE 0423.898.710	C 6.9
----	-----------------	-------

Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes reçus sur commandes
 Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
 Autres dettes
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
8962	191.500.000
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	191.500.000

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Dettes fiscales échues
 Dettes fiscales non échues
 Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	13.797.523
450	354
9076	161
9077	27.394

Comptes de régularisation

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Autres charges à imputer
 intérêts à imputer - crédit 50M-1
 intérêts à imputer - crédit 50M-2
 intérêts à imputer - crédit 50M-3

Exercice
1.153
599.653
370.556
620.833

N°	BE 0423.898.710	C 6.10
----	-----------------	--------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits d'exploitation

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

Charges d'exploitation

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration

DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	2	2
9087	1,4	2
9088	2.280	2.928
620	120.221	120.524
621	30.199	30.987
622	19.079	15.279
623	4.433	5.246
624		
(+)/(-) 635		
9110		
9111		
9112		
9113		
9115		
9116		
640	868	868
641/8	103.531	103.310
9096		
9097		
9098		
617		

N°	BE 0423.898.710	C 6.11
----	-----------------	--------

RÉSULTATS FINANCIERS

Produits financiers récurrents

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Charges financières récurrentes

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Frais bancaires

Divers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
	24.409	3.736
		1.798

N°	BE 0423.898.710	C 6.12
----	-----------------	--------

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits non récurrents	76		151.853
Produits d'exploitation non récurrents	76A		151.853
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		151.853
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
Charges non récurrentes	66		
Charges d'exploitation non récurrentes	66A		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

N°	BE 0423.898.710	C 6.13
----	-----------------	--------

IMPÔTS ET TAXES

Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA hors impôts
Revenus définitivement taxés

Codes	Exercice
9134	830
9135	
9136	
9137	830
9138	
9139	
9140	
	103.226
	-113.791.079

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives
RDT reportés

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	29.229.851
9142	
	29.229.851
9144	

Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147	52.675	53.757
9148	32.394.577	31.208.310

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

Garanties réelles

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan

Engagements importants d'acquisition d'immobilisations

Engagements importants de cession d'immobilisations

Marché à terme

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	235.774.391
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées

Exercice

Montant, nature et forme des litiges et autres engagements importants

Exercice

N°	BE 0423.898.710	C 6.14
----	-----------------	--------

Régimes complémentaires de pension de retraite ou de survie instaurés au profit du personnel ou des dirigeants

Description succincte

Assurance-groupe au profit des employés

Mesures prises pour en couvrir la charge

Les ressources auxquelles peuvent prétendre le personnel pensionné et ses ayants droit comprennent la pension légale, ainsi qu'une assurance groupe. La société n'a pris aucun engagement de ce type en faveur des administrateurs chargés de la gestion journalière.

Pensions dont le service incombe à l'entreprise elle-même

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

Nature et impact financier des événements significatifs postérieurs à la date de clôture, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

Engagements d'achat ou de vente dont la société dispose comme émetteur d'options de vente ou d'achat

Exercice

Nature, objectif commercial et conséquences financières des opérations non inscrites au bilan

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

Autres droits et engagements hors bilan dont ceux non susceptibles d'être quantifiés

Exercice

N°	BE 0423.898.710	C 6.15
----	-----------------	--------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées			
Immobilisations financières	280/1	2.689.678.838	2.689.678.838
Participations	280	2.689.678.838	2.689.678.838
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	46.816.020	44.865.353
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	46.816.020	44.865.353
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		2.739
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		2.739
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	118.990.718	114.114.049
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
Entreprises associées			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
Autres entreprises avec un lien de participation			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché

Exercice

N°	BE 0423.898.710		C 6.15
----	-----------------	--	--------

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société
Néant

Exercice

N°	BE 0423.898.710	C 6.16
----	-----------------	--------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

Le(s) commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (ils sont liés)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	13.100
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0423.898.710		C 6.18.1
----	-----------------	--	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

N°	BE 0423.898.710	C 6.19
----	-----------------	--------

Règles d'évaluation

1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont pris totalement en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés ; l'amortissement des frais d'émission d'emprunts peut être réparti sur la durée de ces emprunts.

2. Immobilisations incorporelles

Lorsque leur durée d'utilisation est limitée dans le temps, les immobilisations incorporelles acquises de tiers font l'objet d'amortissements répartis, par tranches égales, sur leur durée probable d'utilisation.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires répartis sur leur durée de vie estimée ; cependant, il peut être fait usage de la faculté de pratiquer des amortissements dégressifs.

4. Immobilisations financières

Des réductions de valeur sont actées sur les immobilisations financières lorsque leur évaluation fait apparaître une moins-value durable par rapport à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

5. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Ces éléments font l'objet de réductions de valeur lorsqu'il existe un risque appréciable d'insolvabilité du débiteur et/ou lorsque leur valeur probable de réalisation est inférieure à celle pour laquelle ils figurent dans les livres.

6. Provisions pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, il est procédé à un examen des risques dont l'existence pourrait justifier la constitution de nouvelles provisions et/ou la modification des provisions existantes.

7. Conversion en EUR des transactions, actifs et passifs libellés en devises

Il est fait application :

- du taux de change historique pour la valorisation des valeurs à revenu variable représentatives d'immobilisations financières ;

- du taux de change en vigueur à la fin de l'exercice pour les autres avoirs et les dettes.

Les écarts de conversion qui en résultent sont maintenus au bilan en compte de régularisation lorsqu'ils correspondent à des gains latents ; lorsqu'ils correspondent à des pertes latentes, ils sont comptabilisés en compte de résultats, de même que les différences de change réalisées sur les transactions en devises étrangères.

N°	BE 0423.898.710		C 6.20
----	-----------------	--	--------

Autres informations à communiquer dans l'annexe

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état.

Rapport de gestion

Nous vous présentons le rapport de notre Société et soumettons à votre approbation les états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

Les événements importants survenus au cours de l'exercice 2018 sont les suivants :

- Solvac a procédé en 2018, et comme les années antérieures, à la distribution de deux acomptes sur dividende, soit un total de 5,22 EUR brut par action. Le premier acompte a été payé le 24 août et le second acompte, le 28 décembre 2018. Sur l'année 2018 (sur base du cours de clôture de l'année), l'actionnaire de Solvac a bénéficié d'un rendement brut sur dividende de 4,7% (3,3% net de précompte de 30%).
- Les dettes à plus d'un an ont diminué de 160 à 150 millions EUR : un emprunt de 60 millions a été réduit de 10 millions. Il a aussi été prolongé de 5 ans et a bénéficié d'une réduction de taux d'intérêt.
- Le dividende total 2018 par action est en augmentation de 4,0% par rapport à celui de l'exercice 2017.
- La décote de holding s'établit à 12% en fin d'année, soit un niveau inférieur aux années précédentes (2017: 24% - 2016: 29% - 2015: 31%).

Comptes statutaires

Le résultat net de 2018 est en hausse de 4,6% par rapport à 2017. Le revenu cash⁽¹⁾ de Solvac, alimenté par les flux de dividendes de la participation dans Solvac, s'établit à 117,1 millions EUR contre 112,1 millions en 2017 soit une augmentation de 4,3% provenant principalement de l'augmentation du dividende de Solvac tel que repris dans le tableau ci-dessous :

	2017	2018	
Dividende Solvac par action – janvier (en EUR)	1,32	1,38	
Nombre d'actions Solvac détenues par Solvac (en millions)	32,5	32,5	
Dividende Solvac encaissé en janvier (en millions EUR) (a)	42,9	44,9	+4,7%
Dividende Solvac par action – mai (en EUR)	2,13	2,22	
Nombre d'actions Solvac détenues par Solvac (en millions)	32,5	32,5	

(1) Solvac utilise certains indicateurs de performance non IFRS qu'il convient de définir ici :

- Le revenu cash correspond à ses revenus encaissés sur la période. Il se définit comme le flux de trésorerie obtenu par le paiement des dividendes reçus de Solvac.
 - Le résultat cash se définit comme le revenu cash réduit des charges d'intérêts et des autres produits et charges (financiers/d'exploitation).
- C'est sur base de cet indicateur que le Conseil d'Administration détermine les montants de dividendes proposés à la distribution par Solvac.

	2017	2018	
Dividende Solvac encaissé en mai (en millions EUR) (b)	69,2	72,2	+4,3%
Revenu cash (a) + (b) ⁽¹⁾	112,1	117,1	+4,3%

La réconciliation du revenu cash au résultat net des comptes statutaires pour les années 2017 et 2018 est reprise dans le tableau ci-dessous :

MILLIONS EUR	2017	2018
Revenu cash	112,1	117,1
Résultat opérationnel	-1,2	-1,4
Charges financières	-4,2	-3,9
Autres charges et produits financiers	0,0	0,0
Résultat cash ⁽¹⁾	106,7	111,8
Moins dividendes Solvac payés en janvier 2017 et 2018, comptabilisés dans le résultat net de 2016 et 2017, respectivement	-42,9	-44,9
Plus dividendes Solvac payés en janvier 2018 et janvier 2019, comptabilisés dans le résultat de l'année 2017 et 2018, respectivement	44,9	46,8
Charge d'impôts	0,0	0,0
Résultat net Solvac S.A. - comptes statutaires	108,7	113,7
Distribution Solvac	107,3	111,6
Solde	+1,4	+2,1

Pour autant que les comptes statutaires l'autorisent, c'est sur la base du résultat cash, et après couverture des frais (principalement charges financières), que le Conseil d'Administration détermine les montants de dividendes proposés à la distribution par Solvac.

Le dividende annuel brut par action de 5,22 EUR est en hausse de 4,0% par rapport à 2017. Ce qui correspond, après déduction du précompte mobilier de 30%, à 3,654 EUR net par action.

Pour l'exercice 2018, la distribution brute atteint 111,6 millions EUR. Une telle distribution entraîne un excédent comptable de 2,1 millions EUR. Suite à cette opération, le report à nouveau passera de 1.382,0 millions EUR en 2017 à 1.384,1 millions EUR en 2018.

États financiers consolidés

Comme par le passé, le Conseil d'Administration a confirmé que Solvac exerce une influence notable sur Solvay, ce qui conduit à une intégration de Solvay par mise en équivalence dans les comptes consolidés de Solvac.

Les états financiers consolidés 2018 de Solvac ont été préparés selon la méthode de mise en équivalence des données Solvay. Ils sont présentés conformément aux règles IFRS (International Financial Reporting Standards).

La différence par rapport aux comptes statutaires consiste uniquement en l'évaluation de la participation dans Solvay selon la méthode de la mise en équivalence.

De ce fait, le résultat consolidé de Solvac reflète celui du groupe Solvay et enregistre dès lors un bénéfice de 265 millions EUR.

Le potentiel de distribution de Solvac S.A. est déterminé par les dividendes reçus de Solvay S.A.

La réconciliation du revenu cash au résultat net IFRS pour les années 2017 et 2018 est reprise dans le tableau ci-dessous :

MILIONS EUR	2017	2018
Revenu Cash	112,1	117,1
Résultat Opérationnel	-1,2	-1,4
Charges financières	-4,2	-3,9
Autres charges et produits financiers	0	0
Résultat Cash	106,7	111,8
Moins dividendes Solvay payés en janvier 2017 et 2018, comptabilisés dans le résultat net de 2016 et 2017, respectivement	-42,9	-44,9
Plus dividendes Solvay payés en janvier 2018 et janvier 2019, comptabilisés dans le résultat de l'année 2017 et 2018, respectivement	44,9	46,8
Charge d'impôts	0	0
Annulation des dividendes Solvay, extournés en consolidation	-114,1	-119,0
Quote-part du résultat net de Solvay sur l'année	333,8	270,4
Résultat net Solvac - comptes consolidés	328,4	265,1

Principaux risques

Risque sous-jacent Solvay - Le seul investissement de Solvac étant sa participation dans Solvay, les principaux risques auxquels la Société est exposée sont similaires à ceux de Solvay. La situation financière et les résultats de Solvac sont influencés par les résultats de Solvay, soit par les dividendes encaissés (comptes statutaires), soit par le biais de la consolidation par mise en équivalence (comptes consolidés).

Risque de valorisation - Solvac est exposée au risque de marché (évolution du cours du titre Solvay). Bien que le cours de bourse soit sujet à la volatilité des marchés, le Conseil estime qu'il constitue sur une longue période un indicateur fiable de valorisation. La valeur comptable moyenne des titres Solvay au bilan consolidé de Solvac est de 112,42 EUR par action goodwill inclus (82,73 EUR dans les comptes statutaires).

Risque de taux - Solvac est exposée au risque de taux d'intérêts résultant d'emprunts bancaires à taux fixe sur un montant de 150 millions EUR. La Société suit ce risque par le calcul périodique des justes valeurs de ces emprunts.

Risque de liquidité - Solvac est exposée au risque de liquidité, notamment lorsqu'elle doit recourir aux emprunts bancaires à court terme.

La dette à court terme a atteint 41,5 millions EUR fin 2018. Il s'agit d'un emprunt destiné à financer les besoins de trésorerie à court terme. Une partie de cette dette (33 millions EUR) a été remboursée en janvier 2019 lors du paiement par Solvay de son acompte sur dividende (46,8 millions EUR).

La société dispose d'une trésorerie positive entre le mois de mai et septembre. Le reste de l'année, la dette bancaire à court terme est de l'ordre de 9 millions EUR sauf de fin décembre à fin janvier suite au financement de l'acompte de dividende Solvac. Sur l'année, la société connaît une situation de trésorerie nette moyenne⁽¹⁾ positive.

Par conséquent, le Conseil est confiant dans la capacité de Solvac à lever les fonds nécessaires à court terme et à les rembourser avec les flux de dividendes versés par Solvay.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de contrepartie bancaire relatif aux placements de trésorerie et aux valeurs disponibles. Les contreparties de Solvac sont des banques avec une notation minimum de A.

(1) La trésorerie nette moyenne est un indicateur de performance non IFRS qui se définit comme la somme de tous les financements court terme (-), placements en billets de trésorerie (+) et des valeurs disponibles en compte courant en cours d'année, pondérés par leur durée respective.

Décote

Sur une longue période (voir graphique ci-dessous), la décote de Solvac est proche de 28,5%. En moyenne sur l'année 2018, elle aura été de 19,2%. On constate que la décote de l'action Solvac a tendance à augmenter lorsque l'action Solvac s'apprécie et à baisser lors des reculs de l'action Solvac. Ceci est notamment dû au fait que le titre Solvac est plus liquide. La société a conclu un contrat d'animation avec KBC Securities, afin de pallier autant que possible ce relatif manque de liquidité.

Évolution de la décote holding de Solvac par rapport à l'action Solvac⁽¹⁾

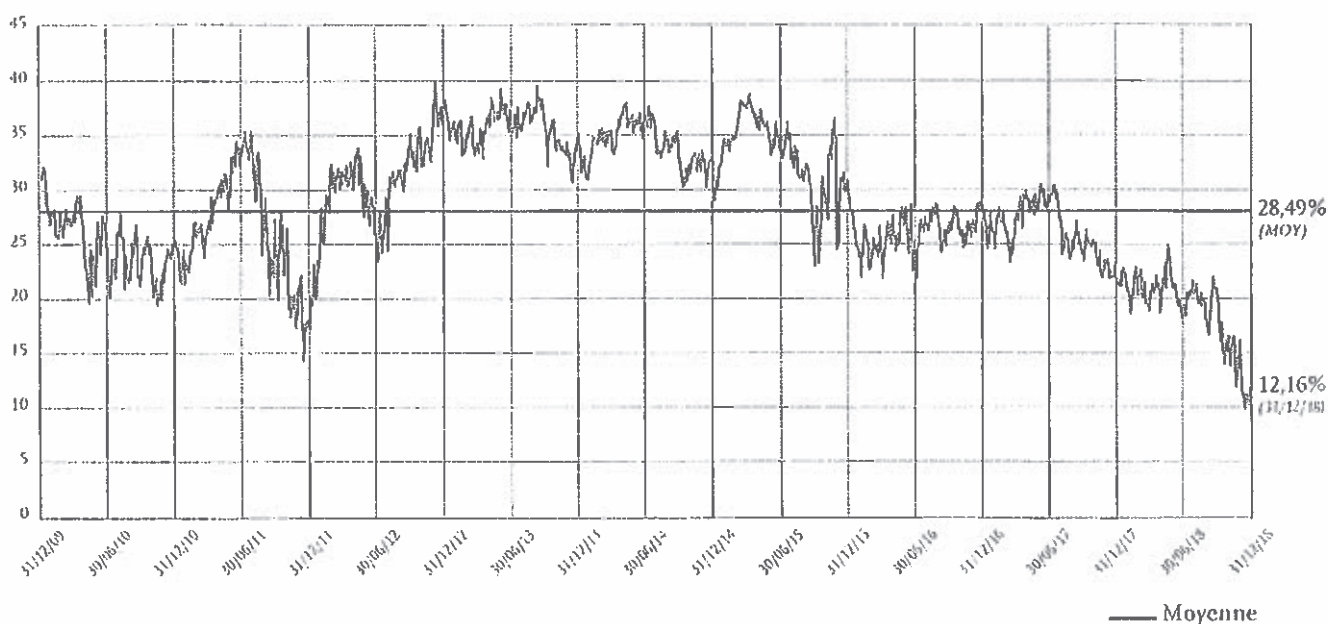
2014	2015	2016	2017
33,18%	31,24%	29,39%	24,17%
2018 Q1	Q2	Q3	Q4
19,59%	17,45%	21,73%	12,16%

La décote au 28 février 2019 est de 10,64%

La décote est calculée comme suit :

		31/12/2017	31/12/2018
Nombre d'actions Solvac	a	21.375.033	21.375.033
Nombre d'actions Solvac détenues par Solvac	b	32.511.125	32.511.125
Cours de l'action Solvac (en EUR)		115,9	87,32
Cours de l'action Solvac (en EUR)	c	128,00	110,50
Nombre de titres Solvac indirectement détenus par titre Solvac ⁽²⁾	b/a	1,52	1,52
Valeur du portefeuille Solvac détenu par Solvac (en milliers EUR)	d	3.768.039	2.838.871
Endettement structurel de Solvac (en milliers EUR)	e	160.000	150.000
Valeur net de l'actif	f=d-e	3.608.039	2.688.871
Valeur du portefeuille par action Solvac (en EUR)	g=d/a	176,28	132,81
Endettement Solvac par action (en EUR)	h=e/a	7,49	7,02
Valeur net de l'actif par action Solvac (en EUR)	i=g-h	168,79	125,79
Décote	1-c/i	24,17%	12,16%

Décote de l'action Solvac par rapport à l'action Solvac (source: KBC Securities)



(1) Évolution sur base des cours de bourse à fin de période.

(2) Rapport du nombre d'actions Solvac détenues en portefeuille par action Solvac. Ceci ne tient compte ni des cours de bourse, ni de l'endettement Solvac.

Informations non financières

Les articles 96, §4 et 119, §2 du Code des Sociétés, tels que modifiés par la loi du 3 septembre 2017, imposent à certaines sociétés cotées de publier dans leur rapport annuel des informations non financières relatives aux questions sociales, environnementales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

Dans la mesure où Solvac n'a pas d'activité autre que la gestion de sa participation dans Solvay et n'a que quelques salariés, les questions d'ordre non financières, visées par les dispositions légales précitées sont sans pertinence pour Solvac. Pour ce qui concerne le groupe Solvay, il est fait référence aux informations non financières contenues dans le rapport annuel intégré 2018.

Mentions complémentaires

Il n'y a pas eu en 2018 d'opérations visées aux articles 523 et 524 du Code des sociétés. La Société n'a pas réalisé en 2018 d'opérations dans le cadre du capital autorisé et la Société ne détient pas d'actions propres.

La Société n'a pas de succursale et ne procède pas à des activités en matière de recherche et développement.

Déclaration de Gouvernance d'Entreprise

La Déclaration de Gouvernance d'Entreprise, qui fait partie intégrante du présent rapport de gestion, figure en pages 14 et suivantes du présent Rapport Annuel. Une Charte de Gouvernance d'Entreprise a par ailleurs été établie et publiée sur le site de Solvac www.solvac.be.

Nominations statutaires

Les mandats du Chevalier Guy de Sellier de Moranville, du Chevalier John Kraft de la Saulx, de Mme Aude Thibaut de Maisières et de Mme Laure le Hardy de Beaulieu viennent à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2019.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de réélire le Chevalier Guy de Selliers de Moranville, le Chevalier John Kraft de la Saulx et Mme Laure le Hardy de Beaulieu pour une nouvelle période de 4 ans, qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2023.

Pour des raisons de convenances personnelles, Mme Aude Thibaut de Maisières ne souhaite pas poursuivre son mandat d'Administrateur de Solvac qui arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée générale de 2019. Sur recommandation du Comité des Nominations, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de nommer Mme Mélodie de Pimodan comme Administrateur pour une période de 4 ans. Son mandat viendrait à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2023. Le Conseil d'Administration propose également à l'Assemblée Générale Ordinaire de confirmer sa désignation comme Administrateur indépendant.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Solvac SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Solvac SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 10 mai 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Solvac SA durant 18 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 2 737 952 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 113 688 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Nous n'avons pas soulevé de point clé de l'audit dans le cadre de notre audit des comptes annuels de Solvac SA. Toutefois, nous attirons l'attention du lecteur sur les points clés de l'audit qui sont identifiés dans le rapport du commissaire sur les comptes consolidés de Solvay SA.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1^{er}, 6^o/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- Au cours de l'exercice, deux acomptes sur dividende ont été distribués à propos desquels nous avons établi les rapports joints en annexe, conformément aux exigences légales.

Zaventem, le 1^{er} mars 2019

Le commissaire



Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL
Représentée par Michel Denayer

Deloitte

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises
Coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid/Société coopérative à responsabilité limitée
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

N°	BE 0423.898.710	C 10
----	-----------------	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

200

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001			
Temps partiel	1002	1,8		1,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	1,4		1,4
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011			
Temps partiel	1012	2.280		2.280
Total	1013	2.280		2.280
Frais de personnel				
Temps plein	1021			
Temps partiel	1022	173.932		173.932
Total	1023	173.932		173.932
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	2		2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	2.928		2.928
Frais de personnel	1023	172.036		172.036
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

N°	BE 0423.898.710	C 10
----	-----------------	------

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105		2	1,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110		2	1,6
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120			
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121		2	1,6
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213		2	1,6
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134		2	1,6
Ouvriers	132			
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			1 0,8
210			1 0,8
211			
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			1 0,8
310			1 0,8
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			1 0,8
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	